

Le Saint-Esprit et les miracles (2)

Dans notre dernière étude, nous avons examiné 1 Corinthiens 13.8-13, un passage qui contient une idée que beaucoup de gens trouvent surprenante : le texte dit clairement que les dons miraculeux, notamment dans ce passage le parler en langues et la prophétie, étaient destinés à prendre fin. Le passage précise en plus que ces choses devaient disparaître quand ce qui est parfait ou complet serait venu. En tenant compte de tout ce qui est dit dans le passage, il paraît bien que « ce qui est parfait » doit être la révélation complète de la volonté de Dieu, ce que nous avons, depuis la fin du premier siècle, dans la Bible. Le passage semble bien enseigner que, de nos temps, les dons miraculeux du Saint-Esprit décrits dans le Nouveau Testament ne sont plus ni nécessaires ni même disponibles.

Ce point de vue va à l'encontre de l'opinion la plus répandue dans les Églises aujourd'hui. Voyons donc s'il n'y a pas d'autres passages qui démentent ou qui confirment cette interprétation.

Le moyen de recevoir ces dons était l'imposition des mains des apôtres

Considérons d'abord le moyen par lequel des croyants au premier siècle recevaient les dons miraculeux de l'Esprit, tels que le don de guérison, le don de parler en langue, le don d'interpréter, le don de prophétiser, et tous les autres. En Actes chapitre 2 nous voyons que les apôtres eux-mêmes ont reçu ces dons

directement du Seigneur le jour de la Pentecôte. Actes 2.4 dit : « *Et ils furent tous remplis du Saint-Esprit, et se mirent à parler en d'autres langues, selon que l'Esprit leur donnait de s'exprimer.* » Le jour de la Pentecôte et dans les jours qui suivaient, les miracles étaient attribués aux apôtres seuls. Après la mort de Judas, qui avait trahi Jésus et qui s'est suicidé par la suite, tous les apôtres étaient des Galiléens. D'autres disciples de Jésus, tels que Lazare, Marthe, Marie, Bartimée, et d'autres, étaient de la Judée. Mais selon Actes 2.7, ceux qui parlaient en langues le jour de la Pentecôte étaient tous des Galiléens. C'était, en effet, les apôtres seuls qui exerçaient le don ce jour-là. En parlant des jours qui ont suivi, Actes 2.43 dit : « *La crainte s'emparait de chacun, et il se faisait beaucoup de prodiges et de miracles par les apôtres.* » Au chapitre 3, nous avons la guérison d'un boiteux qui mendiait devant la porte du temple ; cette guérison fut opérée par Pierre et Jean, des apôtres. En Actes 5.12 nous lisons : « *Beaucoup de miracles et de prodiges se faisaient au milieu du peuple par les mains des apôtres.* » Bien que le Saint-Esprit ait été promis et donné à tous ceux qui avaient obéi à l'Évangile, la Bible ne mentionne aucun autre chrétien dans les cinq premiers chapitres des Actes qui avaient reçu un pouvoir miraculeux, si ce n'est les apôtres seuls.

Ce n'est qu'à partir du chapitre 6 des Actes que nous voyons Étienne, au verset 8, faire des miracles. Or, Étienne

n'était pas apôtre. Encore, au chapitre 8 verset 6 et 7, nous voyons Philippe l'évangéliste (non pas Philippe l'apôtre) qui, lui aussi, faisait des miracles. Qu'est-ce qui mettait à part Étienne et Philippe par rapport aux autres convertis, pour qu'ils soient capables de faire des miracles ? Nous le voyons en Actes 6.5,6 : ces deux hommes faisaient partie d'un groupe de sept frères à qui les apôtres avaient imposé les mains. Ceci est très important. Si nous revenons à l'histoire de Philippe en Actes 8, nous voyons que beaucoup de gens dans la ville de Samarie furent convertis par la prédication de Philippe. Le verset 14 dit : « *Les apôtres, qui étaient à Jérusalem, ayant appris que la Samarie avait reçu la parole de Dieu, y envoyèrent Pierre et Jean.* » L'apôtre Pierre et l'apôtre Jean ont imposé les mains aux chrétiens samaritains. L'un d'eux, un ex-magicien, s'appelait Simon. Les versets 18,19 disent :

« Lorsque Simon vit que le Saint-Esprit était donné par l'imposition des mains des apôtres, il leur offrit de l'argent, en disant : Accordez-moi aussi ce pouvoir, afin que celui à qui j'imposerai les mains reçoive le Saint-Esprit. »

Quand les apôtres imposaient les mains aux Samaritains, ces derniers recevaient, non pas la présence invisible du Saint-Esprit dans leurs cœurs (ce don était promis à tous ceux qui se faisaient baptiser, selon Actes 2.38), mais plutôt des manifestations visibles, miraculeuses, du Saint-Esprit. Quelque chose s'était produit que Simon avait pu voir, et il voulait pouvoir communiquer aux autres la même chose. Évidemment, ceux qui recevaient le pouvoir de faire des miracles ne recevaient pas le pouvoir de transmettre ces pouvoirs aux autres. Sinon, Philippe, qui faisait lui-même de grands miracles, aurait pu communiquer

ce pouvoir aux autres sans que les apôtres ne viennent de Jérusalem. Autrement, Simon n'aurait pas compris que c'était uniquement « par l'imposition des mains des apôtres » que les dons de l'Esprit étaient donnés, et il ne leur aurait pas offert de l'argent, non pas pour qu'on lui accorde le pouvoir de faire des miracles, mais pour qu'on lui accorde la possibilité de transmettre ces pouvoirs aux autres.

Ce principe est confirmé dans le reste du Nouveau Testament : ceux qui exerçaient les dons miraculeux de l'Esprit avaient toujours reçu l'imposition des mains des apôtres. En Actes 19.6 nous lisons au sujet de certains hommes à Éphèse : « *Lorsque Paul leur eut imposé les mains, le Saint-Esprit vint sur eux, et ils parlaient en langues et prophétisaient.* » En 2 Timothée 1.6, Paul écrit au jeune évangéliste : « *C'est pourquoi je t'exhorte à ranimer le don de Dieu, que tu as reçu par l'imposition de mes mains.* »

L'exception : la conversion de Corneille

Nous voyons une seule exception à cette règle : c'est le cas de Corneille en Actes 10. Corneille fut le premier non-juif à se convertir au christianisme. Avant sa conversion, on n'avait même pas prêché l'Évangile aux païens. Les chrétiens juifs ne comprenaient pas encore que le salut en Christ était réellement destiné aux hommes de toutes les nations, qu'ils soient circoncis ou pas, et donc ils n'évangélisaient que leurs frères juifs. Mais Dieu a fait comprendre à Pierre qu'il devait se rendre chez Corneille. Pendant que l'apôtre prêchait à Corneille, à ses parents et à ses amis, le Saint-Esprit est descendu sur ceux qui écoutaient. Actes 10.45,46 dit :

« Tous les fidèles circoncis qui étaient venus avec Pierre furent étonnés de ce

que le don du Saint-Esprit était aussi répandu sur les païens. Car ils les entendaient parler en langues et glorifier Dieu. »

Au chapitre 11 nous voyons que ce qui s'était passé chez Corneille était exceptionnel, et nous voyons aussi la raison pour laquelle Dieu a fait une exception dans ce cas. Aux versets 2 et 3, il est dit que lorsque Pierre est allé à Jérusalem, les chrétiens juifs lui ont adressé des reproches, en disant : « *Tu es entré chez des incirconcis, et tu as mangé avec eux.* » Pierre leur a donc expliqué tout ce qui s'était passé pour l'amener à se rendre chez Corneille. Au verset 15 Pierre dit : « *Lorsque je me fus mis à parler, le Saint-Esprit descendit sur eux, comme sur nous au commencement.* » Dans les années qui ont suivi le jour où l'Église fut établie, plusieurs personnes ont eu des dons miraculeux de l'Esprit, comme nous l'avons vu, mais cela avait toujours été au moyen de l'imposition des mains des apôtres. Quand Pierre décrit ce qui s'est passé chez Corneille, il se réfère à ce qui s'était passé « au commencement » de l'Église, quand les apôtres ont reçu leurs pouvoirs directement du Seigneur, sans l'intermédiaire d'un homme quelconque. Pierre reconnaît que ce qui s'est passé chez Corneille ne s'était pas produit depuis le jour de la Pentecôte. Dans les versets 17 et 18, nous voyons la raison pour laquelle Dieu a agi de cette manière. Pierre continua :

« Or, puisque Dieu leur a accordé le même don qu'à nous qui avons cru au Seigneur Jésus-Christ, pouvais-je, moi, m'opposer à Dieu ? Après avoir entendu cela, ils se calmèrent, et ils glorifièrent Dieu, en disant : Dieu a donc accordé la repentance aussi aux païens, afin qu'ils aient la vie. » (Actes 11.17,18)

Dans ce cas Dieu a accordé des dons

visibles et miraculeux du Saint-Esprit sans l'imposition des mains d'un apôtre, parce qu'il voulait faire comprendre à l'Église qu'elle devait accepter la conversion des païens. Dieu a donné des dons de l'Esprit directement à deux occasions seulement : une fois sur des Juifs, le jour de la Pentecôte, et une fois sur des non-Juifs, chez Corneille. Toutes les autres fois, ce fut par l'intermédiaire des apôtres que les dons de l'Esprit furent accordés. Or, les apôtres ne sont plus parmi nous pour nous communiquer ses dons aujourd'hui.

Les apôtres ne sont plus parmi nous

Mais ne peut-on pas avoir d'autres apôtres de nos jours ? Il y a certainement des hommes qui se font appeler apôtres, qui prétendent être apôtres. La Bible dit que nous ne devons pas accepter aveuglément de telles prétentions. En Apocalypse 2.2, Jésus félicite l'Église d'Éphèse de ne pas avoir été séduite :

« Je connais tes œuvres, ton travail, et ta persévérance. Je sais que tu ne peux supporter les méchants ; que tu as éprouvé ceux qui se disent apôtres et qui ne le sont pas, et que tu les as trouvés menteurs. »

Paul aussi a parlé de ceux qui étaient « *de faux apôtres, des ouvriers trompeurs, déguisés en apôtres de Christ* » (2 Corinthiens 11.13). Comment peut-on éprouver ceux qui se disent apôtres aujourd'hui ? Sachons d'abord que le rôle primordial d'un apôtre était d'être témoin oculaire de la résurrection de Christ. Quand il était question de remplacer Judas pour que le nombre des apôtres soit au complet, c'est-à-dire douze, des critères étaient reconnus. En Actes 1.21,22, les disciples ont dit :

« Il faut donc que, parmi ceux qui nous ont accompagnés tout le temps que le

Seigneur Jésus a vécu avec nous, depuis le baptême de Jean, jusqu'au jour où il a été enlevé du milieu de nous, il y en ait un qui nous soit associé comme témoin de sa résurrection. »

Plus tard, quand Paul défendait son apostolat, il dit qu'il était qualifié comme témoin : « *Ne suis-je pas apôtre ? N'ai-je pas vu Jésus notre Seigneur ?* » (1 Corinthiens 9.1). Dans la même épître, en 1 Corinthiens 15.7,8, il affirma : « *Il est apparu à Jacques, puis à tous les apôtres. Après eux tous, il m'est aussi apparu à moi, comme à l'avorton.* » Paul aussi a vu le Seigneur ressuscité afin d'être témoin comme les autres ; mais comme il le dit, il a été le dernier. Pour confirmer qu'il était témoin et apôtre choisi du Seigneur, Paul a fourni « les preuves » de son apostolat « *par des signes, des prodiges et des miracles* » (2 Cor. 12.12).

Le but des dons miraculeux a déjà été atteint

Les miracles dont nous lisons dans le Nouveau Testament avaient un but précis, celui de révéler et de confirmer le message de Jésus et de ses apôtres, celui de prouver que ces hommes parlaient réellement pour Dieu. Marc 16.20 dit au sujet des apôtres : « *Ils s'en allèrent prêcher partout. Le Seigneur travaillait avec eux, et confirmait la parole par les miracles qui l'accompagnaient.* » Actes 14.3 répète la même idée :

« [Paul et Barnabas] *restèrent cependant assez longtemps à Icone, parlant avec assurance, appuyés par le Seigneur, qui rendait témoignage à la parole de sa grâce et permettait qu'il se fasse par leurs mains des prodiges et des miracles.* »

Hébreux 2.3,4 enseigne la même idée :

« *Comment échapperons-nous en négligeant un si grand salut, qui, annoncé*

d'abord par le Seigneur, nous a été confirmé par ceux qui l'ont entendu [les apôtres], Dieu appuyant leur témoignage par des signes, des prodiges, et divers miracles, et par les dons du Saint-Esprit distribués selon sa volonté. »

Remarquez que dans ce dernier passage, écrit plus tard que le livre des Actes, le travail de confirmation du message du salut est présenté comme étant déjà achevé, le temps du verbe étant le passé.

Puisque des miracles divins ont été opérés pour confirmer le message que Dieu révélait, un récit fidèle de ces miracles suffit pour attester que le message est vrai. Dieu a fait beaucoup de miracles au temps de Moïse pour confirmer que Moïse était son porte-parole et pour attester que les commandements que Moïse promulguait venaient de Dieu lui-même. Les générations de Juifs qui venaient plus tard n'avaient pas besoin de voir les eaux du Nil changées en sang, ou la mer Rouge partagée en deux, ou la manne tomber du ciel pour savoir que les cinq livres de Moïse étaient inspirés de Dieu. Une parole confirmée comme étant de Dieu demeure confirmée pour toujours.

Voilà une raison pour laquelle la Parole de Dieu, écrite ou prêchée, est capable de produire la foi. Jean 20.31 dit : « *Ces choses ont été écrites afin que vous croyiez...* » Romains 10.17 dit : « *Ainsi la foi vient de ce qu'on entend, et ce qu'on entend vient de la parole de Christ.* » Abraham dit à l'homme riche au sujet des frères de ce dernier : « *S'ils n'écoutent pas Moïse et les prophètes [c'est-à-dire les Écritures], ils ne se laisseront pas persuader quand même quelqu'un des morts ressusciterait* » (Luc 16.31).

Le message de la Bible est complet. Jésus a promis que le Saint-Esprit

conduirait les apôtres dans « *toute la vérité* » (Jean 16.13). L'apôtre Paul a dit avoir « *déclaré tout le conseil de Dieu* » (Actes 20.27). L'apôtre Pierre dit que Dieu nous a donné, au moyen de la connaissance qui a été révélée, « *tout ce qui contribue à la vie et à la piété* » (2 Pierre 1.3). Pierre dit aussi qu'il écrivait ce qu'il avait enseigné pour qu'après sa mort les hommes puissent s'en souvenir (2 Pierre 1.12-15). Jude nous dit que la foi chrétienne a été transmise aux saints « *une fois pour toutes* » (Jude 3), de telle sorte que Dieu n'aurait pas besoin de la révéler de nouveau aux générations futures. Sa Parole ne passera pas, mais demeure éternellement (Matthieu 24.35; 1 Pierre 1.25). Il n'y a donc pas lieu de modifier le message par de nouvelles révélations de nos jours (1 Corinthiens 15.1,2 ; Galates 1.8,9; Apocalypse 22.18,19). Comme il n'y a pas besoin de nouvelles révélations qui ne sont pas contenues dans la Bible, il n'y aura pas besoin de confirmation miraculeuse de ces révélations.

Mais Jésus n'est-il pas le même hier, aujourd'hui et éternellement ? !

Nombreux sont ceux qui ont du mal à accepter l'idée que les dons de l'Esprit cesseraient, parce qu'ils pensent y voir un conflit avec la déclaration en Hébreux 13.8 : « *Jésus-Christ est le même hier, aujourd'hui et éternellement.* » La conclusion que l'on tire de ce passage, c'est que le même Jésus qui a fait des miracles dans le passé peut opérer et va certainement opérer ces mêmes miracles aujourd'hui, parce qu'il n'a pas changé. Mais signalons que le problème n'est pas de savoir si Jésus peut toujours ou ne peut plus faire des miracles. Certainement il le peut parce qu'il reste Dieu tout-puissant. Le problème est plutôt de savoir si Jésus continue d'utiliser cette

puissance qu'il a pour faire des miracles comme il a fait au premier siècle ; et nous ne devons pas penser qu'il est obligé de le faire si cela ne fait plus partie de ses plans.

La nature de Dieu ne change pas. Il est le même hier, aujourd'hui et éternellement. Mais cela ne signifie pas qu'il soit obligé de répéter dans chaque génération ce qu'il a fait dans le passé. Il a achevé certains aspects de son œuvre, et certaines manifestations de son pouvoir ont déjà servi leur but. Par exemple, Dieu a créé du néant les différentes formes de vie sur la terre. Il a parlé, et de nouveaux animaux ont paru. Dieu est toujours capable de créer des choses de cette manière, mais il a fini de créer le monde. Il soutient l'univers par sa puissance et préserve la vie sur la terre par des processus naturels qu'il a établis, tel que le processus de la reproduction, mais il n'est plus en train de créer le monde. Jésus a racheté des hommes du péché par sa mort sur la croix, mais il l'a fait une fois pour toutes (Héb. 9.25-28) ; il n'a pas besoin de mourir plusieurs fois simplement parce qu'il est « le même ». Le Saint-Esprit a révélé aux hommes la foi chrétienne du vivant des apôtres, mais il n'a aucun besoin de la révéler de nouveau. Jude 3 nous exhorte donc « *à combattre pour la foi qui a été transmise aux saints une fois pour toutes* ». L'Esprit n'est pas pour cela « à la retraite » ; comme nous l'avons vu dans les leçons précédentes, il demeure dans les chrétiens pour les fortifier et les aider à vivre dans la sainteté.

Que veut dire alors cette phrase dans l'Épître aux Hébreux, « *Jésus-Christ est le même hier, aujourd'hui et éternellement* » ? Le sens est assez clair si nous prenons le temps de regarder le contexte.

« *Ne vous livrez pas à l'amour de l'argent ; contentez-vous de ce que vous avez ; car*

Dieu lui-même a dit : Je ne te délaisserai point, et je ne t'abandonnerai point. C'est donc avec assurance que nous pouvons dire : Le Seigneur est mon aide, je ne craindrai rien ; que peut me faire un homme ? Souvenez-vous de vos conducteurs qui vous ont annoncé la parole de Dieu ; considérez quelle a été la fin de leur vie, et imitez leur foi. Jésus-Christ est le même hier, aujourd'hui, et éternellement. » (Héb. 13.5-8)

Le contexte ici n'est pas une discussion des dons miraculeux, mais de la confiance en Dieu. Nous n'avons pas besoin de mettre notre confiance en l'argent, car Dieu est fidèle et capable de veiller sur nous. Il a été avec ses serviteurs dans le passé, et ils n'ont pas été déçus. Nous pouvons imiter leur foi, sachant que Dieu est toujours fidèle.

Conclusion

Nous avons vu certains faits concernant la transmission des dons de l'Es-

prit par les mains des apôtres et la raison d'être de ces dons. Quel est le rapport entre ces faits et la disparition des dons miraculeux qui a été prédite en 1 Corinthiens 13 ? C'est tout simplement que les vrais apôtres ne sont plus sur la terre, et ne peuvent donc plus imposer les mains sur nous aujourd'hui pour que nous recevions ces dons spirituels. Le dernier des apôtres est mort peu de temps après avoir écrit le dernier livre du Nouveau Testament. Il ne reste donc personne pour transmettre ces dons aux autres. Mais il n'y a plus besoin de quelqu'un pour transmettre les dons. Quand la révélation parfaite fut donnée et confirmée, c'est-à-dire quand la Bible a été achevée, ce qui était partiel, les dons miraculeux, devait disparaître. Les dons et le moyen de recevoir les dons ont été enlevés en même temps – quand ils avaient fini de servir le but pour lequel Dieu les avait pourvus.

Éditions C.E.B.

4806 Trousdale Dr. - Nashville, TN 37220 - États-Unis

www.editionsceb.com

Imprimé aux États-Unis - © Tous droits réservés

CB-30-11